

DÉCISION n° L14-L13 du 16 JUIL. 2014
portant désignation d'un expert externe ponctuel
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur de la Direction des médicaments en oncologie, hématologie, immunologie, néphrologie ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. POTIER Jacky est désigné expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, pour l'année 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

La Directrice de la Direction des Médicaments
en oncologie, hématologie, immunologie, néphrologie

16 JUIL. 2014

Chantal BELORGEY